

PORTRAIT

Fédération Française de Tennis : la direction juridique de François Lhospitalier

Qui la dirige



Fac de droit, Sciences Po et une école de journalisme. Le parcours était tracé d'avance par une envie claire. Mais c'était sans compter sur la puissance d'attraction que peut parfois exercer le droit sur certains êtres. Dont François Lhospitalier. Le natif de Montluçon arrivé à Paris à l'âge de 15 ans, intègre d'abord Assas, où il obtiendra une Maîtrise en droit des affaires. Après un échange qui lui fait découvrir la faculté de Montréal, il passe un DESS de juriste d'affaires à Paris 5 Descartes. «Ma formation a été assez large, me permettant d'avoir plusieurs dominantes. En outre, je n'avais à l'époque pas de préférence entre l'exercice en cabinets ou en entreprises.» C'est un stage chez Microsoft en 2000 qui le fera basculer du côté de ces dernières. «Tout est allé assez vite car en septembre de la même année, France Télécom m'a proposé un CDI comme juriste d'affaire. J'y suis resté huit ans et j'ai eu la chance de connaître tous les métiers juridiques attachés aux différentes activités cœur business du

groupe.» Devenu juriste senior, la progression était possible mais en se spécialisant. «Et ce n'était pas mon souhait.» Fin 2008, Avantquest Software lui offre son premier poste de directeur juridique : «J'y apprend le management et les fusions-acquisitions ; mes responsabilités et mon niveau d'exposition s'accroissent et comme la société est cotée, je découvre aussi la gestion corporate.» Heureux en poste, il se laisse néanmoins convaincre par un chasseur de rejoindre Virgin Mobile en janvier 2012. Trois facteurs jouent alors : «L'arrivée de Free avec le challenge que cela représentait ; l'équipe de direction menée par Geoffroy Roux de Bézieux et Pascal Rialland ; l'attractivité de la marque iconique Virgin.» Au fil des rachats, il reste directeur juridique de ce qui devient une filiale de Numéricable, puis directeur juridique en charge du corporate et des partenariats stratégiques du groupe SFR. Mais l'esprit n'est plus le même. Sollicité par son réseau pour le poste de directeur juridique de la Fédération Française de Tennis pour ses activités business, il saisit l'opportunité en février 2016.

Comment elle s'organise

«La direction juridique est bicéphale : d'un côté une directrice juridique s'occupe des affaires fédérales ; de l'autre, je suis en charge des dossiers business, soit toute la partie événementielle, dont Roland-Garros, Paris Masters, Coupe Davis et Fed Cup, les contrats de partenariats, la vente des droits médias notamment.» Ils sont cinq autour de lui, plus une assistante juridique. Quatre pôles structurent la direction : partenariats et activités grand public ; cette personne est également le correspondant informatique et liberté (CIL) ; média (diffusion), éthique sportive, dont les relations avec les opérateurs de paris sportifs et développement international ; marketing, communication, plateforme numérique et noms de domaines ; enfin, support de la direction des systèmes d'information, de la logistique, des travaux, de la sécurité et aussi des actions de développement international. «Je suis en charge de la coordination, du management et des dossiers les plus sensibles. Ces pôles servent avant tout à donner de la visibilité en interne pour que les équipes opérationnelles identifient facilement leurs contacts et nos ressources, mais ils servent aussi à responsabiliser les membres de mon équipe sur leurs périmètres. Les échanges entre nous tous sont permanents. Mais des rendez-vous fixes existent : avec chacun en one to one chaque semaine, une réunion d'équipe toutes les deux semaines. En outre, nous travaillons en parfaite coordination avec la directrice juridique fédérale, nos contacts sont très fréquents, et nous avons une réunion commune tous les deux mois.»

Comment elle se positionne

«Rattachés directement au directeur général, nous sommes présents dans tous les comités de décision, nos interlocuteurs sont plutôt sensibles au droit et surtout ils perçoivent notre valeur ajoutée et nous associent du coup spontanément aux projets : notre positionnement est donc très appréciable.» Mais tout cela est le résultat d'un travail quotidien permettant de rendre visible les apports de la direction à travers des processus clairs, permettant à chacun de savoir quand, comment, pourquoi faire intervenir les juristes. «Nous avons aussi créé de nombreux documents types utilisables par les opérationnels, dès le début de discussion, et qui sécurisent sans ralentir.»

Qui la conseille

A la fois des conseils de longue date et d'autres plus récents : **Péchenard & Associés** avec **Eric Andrieu** en publicité, pour les questions liées à la billetterie ; **Jean-Pierre Karaquillo** et **Franck Lagarde** de **CDES Conseil** en droit du sport ; **Philippe Jouary**, d'**APJA**, ou **Danielle Elkrief** d'**Elkrief Avocats** en contentieux ; les équipes de **Gide** notamment sur le dossier des travaux du stade ; **Clifford Chance** sur les partenariats. ■

Gabriel Mikulka